

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Son célèbre château

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3070 titres à ce jour. « Visitions, d'abord, l'objet principal de cette localité, c'est-à-dire son célèbre château. On le trouve tout près de la station, dite *Pirou-Plage*, du tramway, récent, de Coutances à Lessay ; qui précède immédiatement celle de *Pirou-Bourg*, sise auprès de l'église du lieu, à une demi-lieue environ de la première, à partir de la susdite ville. Pour cela, en descendant à cet endroit, et prenant de suite le chemin dit de *la Barberie*, vers l'ouest (ou vers la mer), on rencontre, au bout de quelques pas, vers la gauche - c'est-à-dire au Sud - l'ancienne *avenue* du dit castel, qui y débouche à angle droit. Enfilons



donc celle-ci, en passant, ainsi, sous deux porches *romans*, qui, munis jadis chacun de meurtrières nombreuses, plus d'un pont-levis manoeuvré d'une chambre supérieure à présent disparue et jeté sur une douve dont on retrouve encore quelques traces, et qui, partant des deux côtés, en circuit circulaire, et faisant à longue distance, le tour deux fois concentrique du donjon central que nous allons rencontrer tout à l'heure, barraient et défendaient, d'abord, cette unique accession de celui-ci. »

Bientôt réédité

PIROU et CRÉANCES

Le château et le fief de Pirou

Le comté-haute-justice et les châteaux de Créances

par **Émile SAROT**

L'intrépide errant de la curiosité historique

Ancien avocat, Émile Sarot apparaissait comme un de ces antiques hommes de lois normands dont le type s'est conservé à travers les siècles dans la vieille Angleterre. Celui que certains surnommaient « l'intrépide errant de la curiosité historique » connaissait tout de sa province. Il ne se contentait pas de déchiffrer les chartes anciennes et de compulser les archives ; marche intrépide, il parcourait tous les chemins de sa région et savait ce que racontait chaque pierre des vieux mo-

numents. Le château de Pirou fut d'abord bâti en bois, puis, au XII^e siècle, il fut reconstruit en pierre et semblait être destiné à protéger la cité de Coutances. Transformé en ferme au XVIII^e siècle, il se dégrada fortement jusqu'à son inscription en 1968 au registre des Monuments historiques et à sa restauration entreprise sous l'impulsion de l'abbé Marcel Lelégard. Une tradition orale raconte que la population de la commune de Créances descendrait des rameurs mauresques de navires venus des pays du sud et échoués sur la côte au Moyen Âge, voire même d'un vaisseau de l'Invincible Armada de Philippe II d'Espagne. Leur union avec les femmes du pays aurait modifié considérablement l'ethnie des habitants ; légende qu'aucun écrit n'a accréditée.

L'occupation anglaise de 1418 à 1449

La première partie est consacrée à Pirou. L'auteur décrit d'abord les lieux, avec le fief de Pirou : le domaine non fiefé, avec extension à la Feuillie et Anneville, les lieux en outre du château, les fermes et moulins ; le domaine fiefé ; les vassaux, les rentes seigneuriales, les charges passives. Il étudie l'historique : les de Pirou (Guillaume, Jean et l'acte royal de 1294, Luce épouse de Foulques de La Haie), les de La Haie (Guillaume, Philippe et son aveu de 1395, Jacqueline épouse du Merle et son aveu de 1407), Catherine de La Luzerne épouse de Jean du Bois, les du Bois (Thomas et l'occupation anglaise de 1418 à 1449, les aveux de de Fresville en 1430 et de Thomas du Bois en 1456, Jean I, Jean II, Jacques, Gilles, Louise, Claude), les de Vassy (Claude et l'arrêt du parlement de Normandie en 1677, François-Marie, la dame de Charnacé, Bruno-Emmanuel-Esprit, Marie-Alexandre-Claude), la vente de Pirou en 1791, sa revente en 1833, l'affaire de Briqueville, la vente en 1913. La seconde partie est consacrée à Créances. Émile Sarot commence par la situation des lieux (l'emplacement de l'ancien château et de l'auditoire de justice, la visite du château de Bellée). Il étudie le fief du comté et Bellée : ses qualifications exceptionnelles (comté et haute justice) ; le domaine non fiefé, en outre des châteaux, les fermes muables, moulins... ; le domaine fiefé (sa composition territoriale, les vassaux, le mécanisme de la recette des rentes seigneuriales, les gages pleiges, l'arrière-fief spécial de Bellée et sa réunion au comté en 1649-1650, les charges passives. Il poursuit avec l'historique : les de La Haie, les de Montreuil, les de Chantelou, les Painel, les d'Estouteville, les de Bouillé, les de Vassy, la vente en 1783 à de Perrochel, Thiers, la revente de Créances en l'an XI à Perrin, les Laigre de Grainville. L'ouvrage se termine par une étude sur le caractère des Créançais.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 3075 TITRES**

**56 TITRES SUR
LA MANCHE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

